

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du Jeudi 20 Octobre 2022

Effectif du conseil communautaire : 110 membres

Membres en exercice : 110

Quorum : 56

Membres présents : 77

Pouvoirs : 13

Membres votants : 90

Date de la convocation : 14/10/2022

L'an deux mille vingt-deux et le vendredi quatorze octobre à 18h00, les membres du conseil communautaire de l'Intercom Bernay Terres de Normandie régulièrement convoqués, se sont réunis au PIAF de Bernay sous la présidence de Monsieur Nicolas GRAVELLE, Président.

Etaient présents : Jean-Michel ADELIN, Francis AGASSE, André ANTHIERENS, Michel AUGER, Christian BAISSÉ, Anne BARTHOW, Caroline BEAUMONT, Sabrina BECHET, Valéry BEURIOT, Jean-Noël BONNEVILLE (Suppléant de Philippe BOULLIER), Roger BONNEVILLE, Guillaume BOULAYE, Danielle CAMUS, Françoise CANU, Louis CHOAIN, Pascal COGNIN, Philippe COUTEL, Camille DAEL, Philippe DANNEELS, Jean-Luc DAVID, Charles-Edouard DE BROGLIE, Frédéric DELAMARE, Patrick DELANOUE, Jean-Pierre DELAPORTE, Edmond DESHAYES, Sylvie DESPRES, Pascal DIDTSCH, Claudine DODELANDE, Michèle DRAPPIER, Myriam DUTEIL, Jean DUTHILLEUL, Pascal FINET, Bernard FORCHER, Claude GEORGES, Franck GIFFARD, Martine GOETHEYN, Jean-Marie GOSSE, Nicolas GRAVELLE, Jean-Louis GROULT, Patrick HAUTECHAUD, Jocelyne HEURTAUX, Béatrice HUCHER (Suppléante de Bernard AUBRY), Eric JEHANNE, Marie-Christine JOIN-LAMBERT, Jean-Bernard JUIN, Pascal LAIGNEL, Jean-Pierre LE ROUX, Marie-Françoise LECLERC, Lucette LECLERCQ, Gérard LEMERCIER, Patrick LHOMME, Yannick LUCAS, Dominique MABIRE, Jean-Louis MADELON, Didier MALCAVA, Georges MEZIERE, Christelle MONNIER, Josette MUSSET, Nadia NADAUD, Frédérique PARIS, Donatien PETIT, Olivier PIQUENOT, Jean PLENECASSAGNE, Jean-Jacques PREVOST, Françoise PREYRE, Colette RODRIGUE, Jean-Claude ROUSSELIN, Yves RUEL, Frédéric SCRIBOT, Pascal SEJOURNE, Nicolas SEYS, Claude SPOHR, Michel THOUIN, Marie-Lyne VAGNER, André VAN DEN DRIESSCHE, Philippe WATEAU, Guillaume WIENER.

Etaient absents/excusés : Sandrine BOZEC, Sébastien CAVELIER, Dominique CIVEL, Guillaume CROMBEZ, Jean-Claude DANIEL, Joël DESCAMPS, Christian DESLANDE, Gérard FAUCHE, Sonia GUEDON, Rémy LECAVELIER DESETANGS, Didier LECOQ, Sébastien LERAT, Céline MACHADO, Brigitte PANNIER, Françoise ROCFORT, Ulrich SCHLUMBERGER, Denis SZALKOWSKI, Françoise TURMEL, Jacques VIEREN, Jean-Louis VILA.

Pouvoirs : Marie-Line BACHELOT donne procuration à Jean-Pierre LE ROUX, Manuel CHOLEZ donne procuration à Valéry BEURIOT, Delphine DELACROIX-MALVASIO donne procuration à Yannick LUCAS, Sara FERAUD donne procuration à Frédérique PARIS, Françoise LEDUC donne procuration à André ANTHIERENS, Gérard LELOUP donne procuration à Jean-Claude ROUSSELIN, Janine LEROUVILLOIS donne procuration à Pascal DIDTSCH, Philippe MATHIERE donne procuration à Jocelyne HEURTAUX, Mickaël PEREIRA donne procuration à Sabrina BECHET, Bruno PRIVE donne procuration à Georges MEZIERE, Sébastien ROEHM donne procuration à Marie-Lyne VAGNER, Josiane VARAISE donne procuration à Frédéric DELAMARE, Jean-Baptiste VOISIN donne procuration à Frédéric SCRIBOT.

Délibération n° 184/2022 : Octroi de subventions au titre du Contrat de ville en faveur d'actions menées sur le quartier prioritaire de Bourg-le-Comte pour l'année 2022

Monsieur le Président rappelle que la Préfecture de l'Eure verse à l'Intercom Bernay Terres de Normandie une enveloppe de 34 095 € pour les actions du Contrat de ville du territoire de l'Intercom Bernay Terres de Normandie au titre de l'année 2022. L'EPCI complète ce financement à hauteur de 16 500 €.

Le conseil communautaire du 16 mars 2022 a délibéré favorablement à l'octroi de subvention pour 15 actions, soit un financement de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) à hauteur de 30 595€ et un financement de l'Intercom Bernay Terres de Normandie à hauteur de 14 500€.

Il reste 3 500 € sur l'enveloppe de l'Etat et 2 000 € sur l'enveloppe de l'IBTN. De ce fait, 1 nouvelle action a été retenue par le COPIL qui a eu lieu le 30 juin 2022 suite au complément d'information demandé au porteur de projet.

Il est ainsi proposé le financement comme suit :

Nom du porteur de projet	Intitulé de l'action	Financement de l'ANCT	Financement de l'IBTN	Total des financements
ROKA	Atelier création cinématographique	3 500 €	2 000 €	5 500 €
Total		3 500 €	2 000€	5 500 €

Ces sommes sont inscrites au chapitre 65 – autres charges de gestion courante du budget Politique de la Ville.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

Vu les statuts de l'Intercom Bernay Terres de Normandie ;

Vu le projet de territoire ;

Vu la délibération du 28 juin 2018 portant sur la Politique de la ville : mise en place des actions au sein du Contrat de ville ;

Après avoir entendu l'exposé précédent, après débat et délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés des membres présents et représentés :

✓ **ACCORDE** la subvention proposée ;

✓ **AUTORISE** le Président à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Résultats du vote au scrutin ordinaire :

Présents	Pouvoirs	Votants	Abstentions	Suffrages exprimés	Contre	Pour
77	13	90	0	90	0	90

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de la publication, d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif compétent ou d'un recours gracieux auprès du président de l'Intercom Bernay Terres de Normandie, étant précisé que celui-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un délai de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite pourra elle-même être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Le Président,

Nicolas GRAVELLE.



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-200066413-20221020-184bis_2022-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/10/2022
Affichage : 28/10/2022